

Alain Fournier, un collège en colère

Depuis plusieurs mois, le collège Alain Fournier, professeurs et parents solidaires, était en conflit avec le Conseil départemental sur les conditions de fonctionnement de l'établissement débordé par la croissance des effectifs, le manque de moyens en personnels et en crédits pédagogiques.

Le 17 janvier, la blessure d'un surveillant par un élève et l'agression, la semaine précédente, d'une collégienne par d'autres élèves à l'extérieur du collège ont provoqué un droit de retrait de l'équipe enseignante et révélé au grand jour la gravité de la situation.



Collège Alain Fournier : lundi 20 janvier

Prévisions erronées

Inauguré à la rentrée 1999, le nouveau collège Alain Fournier était dimensionné pour un maximum de 500 élèves, largement assez pour recevoir le tiers des élèves du quartier et de Saint-Cyr-en-Val. La diminution du nombre de collégiens due aux démolitions d'appartements lors du GPV et à la faible croissance démographique a entraîné la fermeture du collège de La Bolière en 2010. Mais les prévisions étaient erronées, et le collège Alain Fournier accueille 549 élèves à la rentrée 2019 (575 pour le collège Montesquieu) en progression de 32 % sur les cinq dernières années. Toutes les salles sont remplies, les couloirs étroits sont source de bousculades, alors que le collège comporte une classe *Ulis* pour des élèves handicapés. Des postes ne sont pas pourvus ou non remplacés (assistante sociale, infirmière, agent de maintenance...).

Des promesses

Le directeur académique des services de l'éducation nationale est intervenu et a promis le recrutement rapide d'une infirmière, le remplacement du surveillant blessé, le maintien jusqu'à la fin de l'année scolaire du conseiller principal d'éducation remplaçant le titulaire en congé de maladie, et un travail avec les élèves sur la prévention de la violence.

Le président du conseil départemental est resté évasif sur la demande d'un troisième collège pas forcément implanté à la Source, se limitant à annoncer un réaménagement des locaux pour ouvrir deux classes supplémentaires l'an prochain.

Des élus, Jean-Pierre Sueur, Michel Ricoud, Olivier Carré sont intervenus. Qu'en est-il des quatre conseillers départementaux en charge du quartier ?

La présidente des parents d'élèves salue le dévouement et la bienveillance des professeurs et des éducateurs qui se donnent à fond pour leurs élèves mais qui n'ont pas tous les moyens pour travailler sérieusement. « Il faut retrouver un fonctionnement serein pour le collège, sinon j'ai peur que des parents des quartiers pavillonnaires se tournent vers l'enseignement privé, diminuant encore plus la mixité sociale du collège. »

L'AHLS soutient tous les acteurs du collège dans leur lutte pour un meilleur fonctionnement.